

CONSTRUCTION

À qui les 700 000 heures de chantier ?

Attribué aux agences rémoises d'Eiffage et Fayat, la construction de la clinique Courlancy va donner une bouffée d'oxygène aux sous-traitants du territoire.

A lors que les professionnels de la construction souffrent de la maigreur de leurs carnets de commandes, le chantier de la nouvelle clinique Courlancy, dont la première pierre vient d'être posée à Bezzannes, est une opportunité. À la demande de Courlancy, l'investisseur immobilier, Icade Santé avait fixé, dans son appel d'offres, « un minimum de 50% d'entreprises locales ». Le marché de la construction (73 millions d'euros de l'ensemble) a été décroché par le groupement Eiffage Construction et Fayat (Cari-Thouraud). Ce ne sont pas à proprement parler des entreprises locales mais des agences locales de majors. « Dans la Marne, on représente mille collaborateurs locaux intégrés dans le tissu local. Pour le reste, on est en pleine consultation et recherche de compétences et de moyens », explique Jacques Delaine, directeur d'Eiffage dans le Grand-Est.

45 à 50 millions d'euros de sous-traitance à saisir

La construction, en vingt-six mois, de 45 000 mètres carrés de locaux, impliquant l'intervention de 250 à 500 salariés sur le chantier, pour un volume global d'environ 700 000 heures de travail, nécessite bien sûr un large recours à la sous-traitance. Quelques entreprises marnaises ont déjà été désignées comme Morel Terrassement, Edivert (clôture) ou Profilam (charpente). Mais environ 80% des lots sont encore à attribuer et représentent une enveloppe de travaux de 45 à 50 millions d'euros à saisir.



Environ 80 % des lots de sous-traitance n'ont pas encore été attribués sur le chantier de Reims-Bezannes. Hervé Durbin

Parce que certaines sociétés n'auront pas la taille nécessaire ou la technicité pour remporter des marchés, M. Delaine essaie de « mixer des grosses entreprises régionales voire nationale à des petits locaux ».

Ce chantier est donc une bouffée d'oxygène pour l'économie. « Ce n'est pas très courant de voir des chantiers privés de plus de 100 millions d'euros aujourd'hui », confie Françoise Delletre, directrice générale d'Icade Santé. Et ça n'est pas fini. Catherine Vautrin, présidente de Reims Métropole, et Arnaud Robinet, maire, font savoir que le territoire rémois aura bientôt « trois grands chantiers » simultanés dont celui du Sernam.

JULIEN BOUILLE

Icade Santé propriétaire, Courlancy locataire

Pour financer son projet, Courlancy a fait appel à Icade Santé, société foncière détenue à 50% par des assureurs-vie et à 50% par Icade, dont l'actionnaire de référence est la Caisse des Dépôts. Elle réalisera l'investissement principal (clinique et équipements) estimé à 100 millions d'euros. Le groupe Courlancy lui signera un bail de location renouvelable de douze ans. Par ailleurs, des médecins vont investir 35 millions d'euros dans les centres de consultations, d'imagerie et de biologie. En fait, Courlancy n'était jusqu'à présent propriétaire que d'un seul de ses trois établissements rémois (Les Bleuets). La location de la nouvelle clinique va coûter plus cher au groupe mais ce dernier espère augmenter sa productivité et réduire le budget de mise aux normes de ses bâtiments anciens. Très accessible par le TGV ou l'autoroute, « Reims-Bezannes » pense aussi développer son chiffre d'affaires en attirant une clientèle de l'Est de Paris. Groupe indépendant détenu par 250 médecins, Courlancy réalise un chiffre d'affaires annuel de 160 millions d'euros dont 3 à 4% de résultat d'exploitation.